

## **L'Association des instituts Carnot rend public son rapport d'activité 2008**

Paris, mardi 7 juillet 2009

**Le rapport d'activité de l'Association des instituts Carnot offre un panorama des activités menées en 2007-2008 et souligne la montée en puissance tant de l'activité de l'association, que de la recherche partenariale dans notre pays et à l'international : en 2008, le dispositif Carnot représentait 45% de la recherche partenariale française financée par les entreprises.**

Ces résultats traduisent les objectifs et la stratégie que s'était fixée l'Association des instituts Carnot :

- Un soutien à l'accroissement de l'engagement partenarial des instituts Carnot grâce à une mutualisation des informations et des moyens afin de mieux anticiper et répondre aux besoins du marché ;
- Le développement de l'attractivité de l'offre des différents instituts Carnot pour les entreprises avec la mise en place, notamment, d'un Comité de Partage des bonnes pratiques – lieu d'échange, de réflexion et d'élaboration de modèles d'innovation et de pratiques partenariales - qui a permis de formaliser les « standards » Carnot et ainsi de créer un véritable label Carnot, synonyme de garantie de qualité et de professionnalisme de la relation partenariale ;
- Une structuration de l'action des instituts Carnot au sein du réseau qui a permis de dégager de nombreuses synergies ;
- Une démarche volontariste et proactive des instituts Carnot pour aller à la rencontre des entreprises et en particulier des PME qui s'est notamment traduite par le succès des Rendez-vous Carnot 2009 ;
- Le développement de la visibilité nationale du réseau au travers d'une présence dans les médias, les salons professionnels, ...
- Un soutien au développement de l'action internationale du réseau des instituts Carnot, notamment avec la mise en place d'un partenariat structuré entre les réseaux des instituts Carnot et Fraunhofer (séminaire commun organisé à Marne la Vallée, signature en février 2008 d'un accord avec la Fraunhofer Gesellschaft), de rencontres entre les instituts Carnot, le TNO aux Pays-Bas et le VTT en Finlande. L'Association des instituts Carnot est également devenue membre de l'EARTO, affichant sa volonté de développer les liens entre le réseau des instituts Carnot et les autres Organisations de Recherche Technologique européennes (RTO).

Alain Duprey, directeur général de l'Association des instituts Carnot déclare : « 2007 et 2008 ont été 2 années marquées par la mise en place d'un véritable réseau intégré de recherche au service de ses partenaires économiques. Comme l'a rappelé Valéry Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à l'occasion des Rendez-vous Carnot 2009, les

*instituts Carnot sont l'un des éléments clef d'une stratégie globale de soutien à la recherche. Dans les années à venir, ils devront encore davantage irriguer et entraîner la recherche amont et fédérer les compétences en local, répondre aux besoins spécifiques des PME et contribuer de façon active aux coordinations inter-organismes. »*

Le rapport d'activité est accessible sur simple demande à [bchamontin@aromates.fr](mailto:bchamontin@aromates.fr)  
Il peut être consulté sur le Web : <http://www.instituts-carnot.eu/fr/node/445>

--

### **À propos du réseau des instituts Carnot**

Le réseau des instituts Carnot, animé par l'Association des instituts Carnot, est constitué de 33 instituts regroupant 13000 professionnels de la recherche qui se sont engagés à développer les partenariats de recherche avec les entreprises en garantissant écoute et professionnalisme et à favoriser le transfert de technologies.

Ce réseau pluridisciplinaire apporte des réponses aux grands enjeux économiques et sociétaux en mobilisant 6 grands domaines de compétences (TIC, micro et nanotechnologies – matériaux, mécanique et procédés – énergie et environnement, propulsion, chimie – construction, génie civil et aménagement du territoire – sciences de la terre - sciences de la vie).

Il s'inscrit dans le cadre de la politique de soutien de l'Etat au tissu économique et aux entreprises. Il a vocation à développer les résultats de recherche et les ruptures technologiques permettant aux entreprises d'intégrer dans leur offre de services et de produits les innovations aptes à leur assurer un avantage concurrentiel.

Sa mission :

- Mener une action proactive et volontariste pour développer la recherche partenariale, activité de R&D menée avec des acteurs socio-économiques (entreprises ou collectivités territoriales) en réponse à leurs besoins ;
- Favoriser les transferts de connaissances et de technologies en direction des entreprises.

**Plus d'informations :** [www.instituts-carnot.eu](http://www.instituts-carnot.eu)

### **Contact Presse**

Aromates Relations Publiques

Benoît CHAMONTIN

01 46 99 10 89

[bchamontin@aromates.fr](mailto:bchamontin@aromates.fr)